Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 029-212901813-20251125-D2025_11_25_2B-DE

Mis en ligne le : 29/11/2025
Sur www.plouedern.fr

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 25 novembre 2025

Délibération N° : 2025/11/25/02B

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le dix-sept novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 21 / Présents : 18 - Votants : 20.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 20 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, MINGANT, CORRE, PÉRON, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, TANGUY, BLONS.

Absents et excusés : Mme CASU (pouvoir à M. GOALEC), M. GARAULT (pouvoir à M. NÉDÉLEC) et M. AVETAND.

Secrétaire de séance : M. David CUEFF.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

## ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE SPORTIVE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'avis consultatif de la commission appel d'offres du 21 novembre 2025,

Monsieur Bernard GOALEC, Maire, présente aux membres du Conseil Municipal la synthèse de l'appel d'offres pour la construction de la plaine sportive. La consultation a été mise en ligne le 15 septembre 2025 pour un retour des offres avant le 15 octobre midi.

La commission appel d'offres s'est réunie le 21 novembre 2025 pour étudier les offres reçues et a fait la proposition suivante :

| Lot | Entreprise re | Montant en € HT Tranche ferme | Montant en € HT Tranche optionnelle | PSE 01 : Remplacement terre pierre par pavés engazonnés | Montant total HT |
|---|---|---|---|---|---|
| Lot 1 : terrassement, voirie, réseaux | COLAS | 630 502,00 € | 118 983,00 € | 38 318,00 € | 787 803,00 € |
| Lot 2 : paysage et mobilier | JO SIMON | 109 329,05 € | 30 712,70 € | | 140 041,75 € |

L'ensemble des membres du Conseil Municipal ont pu prendre connaissance de la synthèse de l'analyse de l'appel d'offres pour la construction de la nouvelle salle des sports.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

| Lot | Entreprise re | Montant en € HT Tranche ferme | Montant en € HT Tranche optionnelle | PSE 01 : Remplacement terre pierre par pavés engazonnés | Montant total HT |
|---|---|---|---|---|---|
| Lot 1 : terrassement, voirie, réseaux | COLAS | 630 502,00 € | 118 983,00 € | 38 318,00 € | 787 803,00 € |
| Lot 2 : paysage et mobilier | JO SIMON | 109 329,05 € | 30 712,70 € | | 140 041,75 € |

AUTORISE le Maire à signer les pièces du marché et tout document nécessaire à son exécution.

Le Secrétaire de séance,
David CUEFF

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800